



Le dispositif e-PIC au service des formateurs CIPP

4^{ème} campagne

Philippe DELVAL

Présentation du dispositif



e-PIC est un dispositif de formation à destination des **formateurs des Organismes de Formation habilités** à la délivrance des " Certificats individuels professionnels produits phytopharmaceutiques " [OF], certification obligatoire depuis 2011 pour les utilisateurs professionnels, distributeurs et conseillers.



La participation à ces actions de formation est requise pour l'attribution de l'**habilitation** aux organismes de formation auprès des DRAAF.

*Chaque participant ayant validé l'ensemble de son parcours obtiendra une attestation que son OF pourra faire valoir dans son dossier de **ré-habilitation**.*



Présentation du dispositif



Son but est de proposer une formation adaptée, visant à renforcer les **connaissances techniques** en faveur de la réduction des pesticides.



Elle doit permettre d'acquérir une **vision globale** de la protection intégrée et des ressources disponibles pour construire des actions de formation sur cette thématique.

Elle doit aussi permettre de découvrir les avancées dans les **filières** et au travers de **thématiques** plus précises.

Présentation du dispositif



Cette formation est organisée par campagne, et comprend trois parties indissociables pour être validée:

- 1/ Une formation en ligne ; Celle-ci comprend deux niveaux
- 2/ Des visioconférences ; cette partie n'est pas exigée pour les DOM
- 3/ Une journée thématique en région.

Formation
à distance
en ligne

Visioconférences

Journées
thématiques



Présentation du dispositif

1/ Formation en ligne de Niveau 1 : Modules de base



formateurs en 1^{ère} inscription

Modules à suivre et à valider par un quizz =

- Les 8 principes de la Protection Intégrée des Cultures (prévention & prophylaxie, surveillance, décision, méthodes alternatives, choix des PPP, optimisation de l'application, gestion des résistances, enregistrements);
- Un module présentant l'**approche système**;
- Un module consacré aux **ressources** pour construire son parcours de formation;
- La **PIC dans une filière** agricole ou JEVI, choix parmi 9 modules complets



Présentation du dispositif



1/ Formation en ligne de Niveau 2 : Modules de perfectionnement



formateurs ayant déjà suivi le niv.

3 parcours possibles

- Agricole
- Non Agricole
- Mixte

**Modules à suivre et à
valider par un quizz =**

Quatre modules complets à suivre et à **valider** par un quizz au choix parmi des propositions dans :

- La PIC dans les **filières** agricoles et JEVI
- Les **thématiques** concernant la protection intégrée en agriculture et dans les JEVI



Présentation du dispositif



1/ Formation en ligne de Niveau 2 : Modules de perfectionnement



	Agricole	Agricole et non agricole	Non agricole
La PIC dans les Filières	<ul style="list-style-type: none">• Grandes cultures• Polyculture-élevage• Arboriculture• Viticulture• Cultures légumières• Cultures tropicales	<ul style="list-style-type: none">• Horticulture – PPAM	<ul style="list-style-type: none">• JEVI Pro• Jardins amateur
Thématiques PIC	<ul style="list-style-type: none">• Pollinisateurs• PIC sous abris• Désherbage agri• Lutte biologique par conservation	<ul style="list-style-type: none">• Biocontrôle	<ul style="list-style-type: none">• Désherbage JEVI• Arbres et arbustes



Présentation du dispositif



2/ Visioconférence



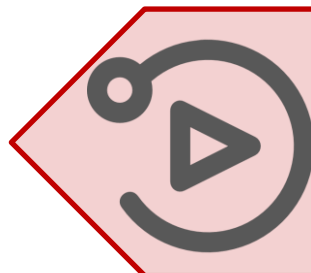
tous les formateurs sauf DOM



- **Deux visioconférences au choix :**

Un **programme** de visioconférences sera proposé aux participants. Chaque formateur devra choisir de participer ou visionner un programme de **deux visioconférences** parmi cette proposition.

La validation de cette session s'effectuera par un **quizz** portant sur l'intervention.



Toutes les visioconférences seront enregistrées et mises en ligne sur la plateforme, consultables librement.

Présentation du dispositif



3/ Journée thématique



tous les formateurs



- **Une journée au choix :**

Un programme de journées régionales sera proposé aux participants. Chaque formateur devra choisir de participer à **une seule journée** parmi cette proposition.

La validation de cette session s'effectuera par sa participation et l'émargement à la feuille de présence.



Toutes les présentations seront mises en ligne sur la plateforme, consultables librement.

Présentation du dispositif



Attestation de suivi de formation



tous les formateurs



- L'attestation est **personnelle**;
- Elle est cependant **liée à l'OF** qui a inscrit le formateur;
- Elle ne peut être fournie qu'**après validation complète** du parcours;
- Elle précise le **niveau** et le **parcours** validé ainsi que la **journée thématique** suivie




Elle est demandée dans les dossiers de **ré-habilitation** des OFs auprès des SRFD des DRAAF.

e-PIC



**Nous restons à votre
disposition pour toute
question en nous écrivant à
epic@acta.asso.fr**

 <small>Liberté • Égalité • Fraternité Ministère Français</small>		Information
<small>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</small>		
<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle Continue 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554965</p>	<p>Note de service DGER/SDPFE/2021-445 09/06/2021</p>	